

Bordeaux, le 15 février 2021



PROJET ACADÉMIQUE CONTRIBUTION DE LA FNEC-FP-FO

Madame, Monsieur,

Vous nous demandez de vous faire un retour concernant le projet académique. Nous l'avons lu. Notre retour ne sera pas celui que vous auriez certainement espéré, ni sur le fond, ni sur la forme, mais il sera sincère, il sera celui des militants de la FNEC-FP-FO.

Le voici :

Dans le contexte actuel, après ce que nous avons vécu, mais aussi en prévision de ce que nous allons vivre, il nous semble encore plus essentiel que par le passé, du moins si les objectifs fondamentaux de notre système éducatif sont bien l'élévation générale du niveau des élèves et la réduction des inégalités comme nous l'écrit Madame La Rectrice, que tout soit mis en œuvre pour que les personnels enseignants puissent assumer pleinement leurs missions et ainsi faire profiter tous les élèves de leurs talents.

Ce ne sont ni les personnels, ni les établissements qui sont responsables des bons ou des mauvais résultats des élèves mais bien la politique austère de territorialisation de l'enseignement. Ce ne sont pas les projets d'établissements soumis au déterminisme local qui permettront d'améliorer les résultats et de réduire les écarts entre les élèves. **La réussite scolaire passe obligatoirement par une augmentation des moyens d'enseignement s'appuyant sur une carte des formations ambitieuse qui, au nom de l'égalité d'accès à l'enseignement, n'abandonne pas les zones périphériques.**

Pour la FNEC-FP-FO, il faut réduire les effectifs par classe et donc créer les postes nécessaires et statutaires, sans oublier des postes de titulaires remplaçants et d'enseignants spécialisés en RASED, notamment dans le 1^{er} degré. Il faut aussi diminuer les Obligations Règlementaires de Service afin que chaque enseignant puisse se consacrer au mieux à sa mission, sans être victime d'épuisement au travail.

Concernant justement le chapitre Qualité de Vie au Travail, mettre en œuvre une médecine du travail à la hauteur des ambitions annoncées dans le projet académique, est une des attentes des personnels.

Malheureusement, il y a d'un côté le projet académique qui se veut ambitieux, et de l'autre, les moyens d'enseignement qui sont largement insuffisants pour atteindre les objectifs. Par exemple, si nous regardons ceux qui sont accordés à l'académie de Bordeaux dans le second degré pour la rentrée 2021, nous constatons une augmentation très significative des heures supplémentaires. La part des heures-postes va donc se réduire et cela va entraîner mécaniquement :

- 👤 de nombreuses suppressions de postes ;
- 👤 une augmentation sensible des postes à complément de service ;
- 👤 le refus de nombreuses demandes de travail à temps partiel pour convenances personnelles.

D'autres conséquences indirectes seront à déplorer, comme l'abandon de certains projets chers aux élèves et aux professeurs ou le manque de volontaires pour assurer la mission de professeur principal.

Les suppressions de postes conduiront certains professeurs titulaires à participer au mouvement de manière obligatoire et de nombreux contractuels n'auront plus de contrat.

Tout cela va contribuer à une nouvelle dégradation des conditions de travail des enseignants de l'académie, déjà épuisés par les réformes et le contexte sanitaire, ce qui aura aussi des conséquences directes sur les conditions d'apprentissage des élèves.

Comment alors imaginer pouvoir atteindre les objectifs du projet académique dans ces conditions ?

Si à cela nous ajoutons :

- 👤 dans le cadre de la loi de **Transformation de la Fonction Publique**, la disparition des CHSCT et des prérogatives de contrôle des CAP (seule instance à rendre transparentes les opérations de mutations, de promotions) ;
- 👤 une dilution des responsabilités en direction des échelons locaux (GRH de proximité, autonomie des établissements) qui parfois s'avère non réglementaire (loi Rilhac) ;

Alors quelle contribution attendre des personnels que nous représentons ?

Quelle unité derrière un quelconque projet quand leurs revendications se voient trahies par le Grenelle ?

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Pour la FNEC-FP-FO.

Eric Mouchet.